

NOTE
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

S/C DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL

OBJET : Actualisation opinion – déchéance de nationalité

1. Le SIG a interrogé les sondés sur le souhait d'aboutissement du projet de déchéance de nationalité :
 - Après rappel que « *le Sénat et l'Assemblée nationale n'arrivent pas à trouver d'accord* », **54% estiment que « malgré ce désaccord, le Gouvernement doit tout faire pour que la déchéance de nationalité soit adoptée »**, contre 44% jugeant que « *face à ce désaccord, le Gouvernement doit abandonner ce projet* ».
 - A gauche, le souhait de continuer à rechercher un accord est de 40% (45% au PS).
 - Ces résultats sont contre-intuitifs avec la très grande lassitude provoquée par la prolongation de ce débat dans l'opinion. Le sujet est cependant **peu présent dans les citations spontanées des Français : la question peut donc paraître théorique** à tous ceux qui n'ont pas remarqué la position du Sénat, et qui voient certainement la polémique comme calmée. **Une relance des disputes pourrait faire baisser les soutiens.**
 - Il est également probable que l'arrestation de S. Abdelslam, qui a eu lieu au moment du terrain du sondage, ait joué dans les réponses.
2. Si abandon il y a, une explication sur le fond pourrait être nécessaire, sans la restreindre au récit du **blocage politique** - dont l'ensemble de la classe politique sera tenue responsable de ne pas avoir su le surmonter, mais le Président sans doute davantage du fait de sa fonction.

Par exemple : proposition toujours légitime sur le fond ; mais dont l'examen a fait surgir des questions que personne ne peut facilement écarter concernant les binationaux (nul ne souhaite les stigmatiser). Ayant été conçu comme un geste symbolique mais non-prioritaire, suspension de l'ordre du jour parlementaire et continuation de l'instruction des voies et moyens en dehors du travail gouvernemental, et sans en perturber le cours. Il s'agit d'un pan essentiel du modèle républicain ; qui justifie de ne le faire évoluer que si les conditions du plus large consensus sont réunies.
3. A l'inverse, une décision de continuation pourrait être la moins mise en scène possible, pour éviter de redonner le sentiment que la classe politique se déchire (continuation de la navette sans inscription à ce stade à l'ordre du jour ?).

Adrien ABECASSIS